



## CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU TCO DU 2 NOVEMBRE 2020

### Intervention du Président

Ce conseil communautaire s'inscrit dans un contexte particulier ; notre pays est confronté à des épreuves qui impactent toute la vie économique et sociale.

- Les attentats perpétrés sur le sol national créent un climat d'insécurité et sont lourds de menaces pour la cohésion nationale. Plus que jamais, nous devons être soudés autour des valeurs de la République, exprimer notre compassion vis-à-vis des victimes, et à La Réunion, nous devons préserver notre vivre ensemble.

➤ *Je vous invite à respecter une minute de silence en mémoire des victimes*

- La crise sanitaire : les mesures prises nationalement traduisent la gravité de la situation. Les conséquences du confinement, même s'il est moins strict qu'en mars, vont affecter durablement l'économie. Que devient le « plan de relance » dans un tel contexte, d'autant plus qu'aucun horizon temporel ne peut être défini avec certitude ? La Réunion a pu échapper au confinement mais nous subissons indubitablement les effets du ralentissement de l'économie nationale et de la récession. Avec de surcroît le resserrement des conditions pour voyager, le secteur touristique va être durement impacté. *Nous sommes particulièrement attentifs à cette situation...*

En tout cas, nous devons rester vigilants et respecter toutes les règles de précaution sanitaire pour éviter de basculer dans une situation de confinement analogue à la métropole.

- Enfin, préalablement à l'examen des affaires inscrites à l'ordre du jour, je voudrais soumettre à votre approbation, 2 questions supplémentaires :

1) la famine qui frappe le sud de Madagascar : nous ne pouvons rester insensibles à ce drame et nous devons exprimer concrètement notre solidarité. C'est pourquoi, je vous propose de voter, à titre exceptionnel, une aide de 20 000 euros en faveur de la population malgache victime de la famine. Pour des raisons de rapidité et d'efficacité, cette aide sera versée, si vous en êtes d'accord à l'Association Kéré dans le cadre de l'opération de solidarité « Kéré 2020 » qui a été mise en place à partir de La Réunion.

2) La deuxième question est relative à la séance d'installation du Conseil d'administration du Parc National de La Réunion qui a eu lieu vendredi dernier.

Je vous propose d'adopter une motion pour protester contre les conditions d'organisation de cette séance qui n'ont pas permis aux représentants du TCO et aux communes de Saint-Paul et de Saint-Leu, d'y participer.

Je passe la parole à Madame Bello qui va vous donner lecture de cette motion.